

RAPPORT FINANCIER

Exercice 2017



HANDI
RESEAUX
38

RAPPORT DU TRÉSORIER

1 - Le compte de résultat de l'ODPHI pour sa partie associative en 2017 présente :

- Des charges d'exploitation pour un montant de **110 095 €**
- Des produits d'exploitation pour un montant de **106 982 €**

Soit un résultat d'exploitation déficitaire de 3 113 €

Ce résultat exprime une gestion rigoureuse de l'activité associative de l'ODPHI.

Le montant des cotisations s'est élevé en 2017 à **12 217 €**, chiffre en baisse par rapport à 2016 (16 713 €), ce qui s'explique par le départ de certaines grosses associations (MFI et AFIPH notamment). Les charges de personnel sont restées globalement stables (+ 4 660 €).

Les produits liés à la location des bureaux de la Grange sont restés stables : la diminution des droits d'occupation des bureaux ayant été compensée par une augmentation des locations de salles.

La subvention du Conseil Départemental est restée stable à 69 300 €, en diminution de 9 000 € depuis 2016. Cette perte n'a pas été compensée par un appel de fonds auprès des colocataires, ce qui avait été fait en 2016.

Un effort particulier de recherches de subvention pour le Forum a aussi permis de limiter l'impact de cette diminution.

En conclusion, l'activité de l'ODPHI est quasiment à l'équilibre en 2017. La situation évoluera en 2018, avec la fin des activités PRL et marché de professionnalisation, et le départ des locaux de la Grange.

2 - Le compte de résultat de l'ODPHI pour le Pôle Ressources Local Handéo en 2017 présente :

- Des charges d'exploitation pour un montant de **61 668 €**
- Des produits d'exploitation pour un montant de **24 000 €**

Soit un résultat d'exploitation déficitaire de 37 668 €

Le PRL n'a pas trouvé son modèle de fonctionnement, après plusieurs années d'activité. L'arrêt du PRL est acté à la fin de l'année 2017.

Sur l'ensemble des 4 années de fonctionnement, de 2014 à 2017, le PRL a généré un résultat déficitaire de 81 697 €.

3 - Le compte de résultat de l'ODPHI pour la mission de professionnalisation des services d'aides à domicile confiée par le Conseil Départemental en 2017 présente :

- Des charges d'exploitation pour un montant de **296 595 €**
- Des produits d'exploitation pour un montant de **299 040 €**

Soit un résultat d'exploitation excédentaire de 2 446 €

Ce résultat excédentaire est le fruit d'une gestion rigoureuse. Cette dernière année du marché a généré moins d'excédent que l'année dernière, 2016 ayant été plus consacrée au diagnostic et l'élaboration des formations, que nous avons mises en œuvre majoritairement sur 2017.

Le marché s'arrête définitivement fin décembre 2017.

Entre 2014 et 2017, le marché de professionnalisation a généré 160 418 € d'excédent.

Le résultat global de l'ODPHI pour 2017 est déficitaire de 38 336 €.

Christophe SCHILDKNECHT,
Trésorier

